

LE COMITÉ SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

INTÉGRER LE FONCTIONNEMENT ET LES COMPÉTENCES DU COMITÉ SOCIAL D'ETABLISSEMENT (CSE)

PROGRAMME DE LA FORMATION

La loi de transformation de la Fonction publique modifie grandement les modalités de participation des fonctionnaires à la mise en œuvre de l'action publique notamment à travers une modification de la composition et un repositionnement des instances représentatives du personnel, soit le remplacement des CTE et du CHSCT par les CSE

LA COMPOSITION DES COMITÉS SOCIAUX D'ETABLISSEMENT (CSE)

- › La composition et la désignation des membres du CSE
- › La composition et la désignation des membres de la FS3CT

LES FORMATIONS SPÉCIALISÉES DE SITE

- › Conditions légales, modalités et opportunité de création de formations spécialisées de site
- › Composition des formations spécialisées de site

L'ARTICULATION DES COMPÉTENCES ENTRE LE CSE EN FORMATION PLÉNIÈRE ET LE CSE EN F3SCT ET LES ÉVENTUELLES F3SCT DE SITE

- › La reprise des compétences du Comité Technique (CT)
 - Les compétences en matière d'organisation des services : la stratégie RH et les indicateurs de la BDS
 - Les compétences en matière d'égalité professionnelle
- › Les compétences spécifiques de la F3SCT : recentrer l'action autour de la Santé, sécurité et prévention des risques
 - Les compétences de la F3SCT en matière d'avis
 - Les compétences de la F3SCT en matière de prévention
 - Les compétences de la F3SCT en matière d'enquête

Les compétences du comité social et de la formation spécialisée
 Cas pratique : Mettre en oeuvre les compétences de la F3SCT

L'ORGANISATION DU FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

- › L'harmonisation du fonctionnement du CSE en formation plénière et des F3SCT
- › Principes d'inscription de l'ordre du jour, de la gestion de l'agenda, du déroulé de la séance (Quorum, vote défavorable unanimes...)
- › Les secrétaires et secrétaires administratifs
- › La rédaction d'un règlement intérieur unique
- › Les étapes importantes de la première réunion

Echanges : les bonnes pratiques dans l'organisation du fonctionnement du CSE

L'IMPACT DES VICES DE PROCÉDURE DANS LE FONCTIONNEMENT DU CSE SUR LA LÉGALITÉ DES DÉCISIONS ARRÊTÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

- › La jurisprudence DANTHONY
- › De l'avis à l'information, en passant par le débat : les niveaux d'implication des représentants du personnel en instance

LA PLACE DU CSE DANS LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

- › Les conditions pour participer aux négociations
- › Articulation entre négociation et concertation : l'avis du CSE est-il requis après la signature d'un accord

LES DROITS DES MEMBRES DU CSE ET DE LA F3SCT

- › Les autorisations d'absence et le contingent d'heures
- › Les droits à formation
- › L'accès à la base de données sociales

OBJECTIFS

- Gérer l'attribution des compétences des comités sociaux d'établissement (CSE) et des formations spécialisées.
- Se repérer dans l'articulation entre les différentes formations du CSE (plénière, formation spécialisée...).
- Mesurer l'impact des vices de procédure dans le fonctionnement du CSE sur la légalité des décisions arrêtées par l'établissement.
- Gérer les droits des élus.
- Gérer les droits des élus.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation pratique dans le cadre de la mise en place des Comité Sociaux d'Etablissement
- Une approche concrète, enracinée dans l'actualité de la fonction publique hospitalière

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres de la DRH, agent chargés de la gestion des instances du dialogue social, élus du CSE
 Aucun niveau de connaissances préalables requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

925 € HT - Réf : VRH-CSOH

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
 le 23 mai 2024

Paris Montparnasse :
 le 6 mars 2024

